

SAMAZAN INFO

LE MOT DU MAIRE



Chères Samazanaïses, chers Samazanaïs,

Je vous souhaite une très belle année 2023 empreinte de joies familiales, de convivialité et de bonheur partagé.

Je remercie toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre commune, l'ensemble du conseil municipal ainsi que le personnel administratif et technique.

J'adresse un grand merci aux associations qui font vivre notre village.

Nous avons une pensée toute particulière pour les personnes malades et ceux qui ont perdu un être cher.

« Que cette année vous soit heureuse, que la paix , le repos et la santé vous tiennent lieu de fortune » Madame de Sévigné

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le dimanche 15 janvier après deux années d'interruption liée à la crise sanitaire, Monsieur le Maire et tout le Conseil Municipal ont eu le plaisir d'inviter pour la première fois depuis leur élection, toutes les Samazanaïses et Samazanaïs à la cérémonie des Vœux du Maire, l'occasion de réunir les administrés ainsi que l'ensemble du tissu associatif.

Monsieur le Maire a dressé le bilan de mi-mandat 2020-2026 et a présenté les actions engagées pour l'année à venir, afin d'assurer le bon développement de notre commune.

Cette cérémonie s'est clôturée par un buffet campagnard autour duquel nous avons pu partager un moment de convivialité cher à notre village.



RETOUR SUR LES TRAVAUX 2022

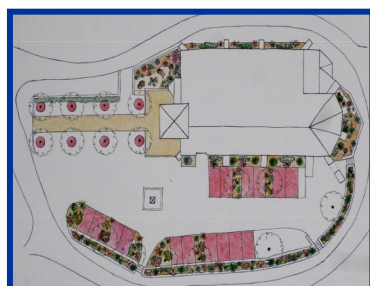


ENTRÉE DE L'ÉCOLE

L'année qui vient de s'écouler a été riche en événements. La réalisation des travaux de l'école, .

de la salle des sports, des sanitaires publics (en cours d'achèvement) sont les principaux projet réalisés.

PROJETS TRAVAUX 2023



PLACE DE L'ÉGLISE

Validés par le Conseil Municipal le jeudi 22 décembre 2022, les prévisions de travaux pour l'année sont:

⇒ Réalisation d'ombrières solaires sur le parking de la mairie conformément à L'article 11 de loi relative à l'accélération des énergies renouvelables, adopté par l'assemblée en novembre 2022, imposant l'installation d'ombrières solaires sur les parkings extérieurs existants de plus de 1 500 m² .

Ces projets sont réalisables grâce en partie, à diverses aides :

- DETR (dotations d'équipement des territoires ruraux).
- Subvention Agence de l'Eau Adour Garonne.
- Fonds de concours intercommunaux.
- Aides du conseil Départemental
- Les ombrières solaires quant à elles, sont prises en charge par l'installateur à l'exception de la partie décorative.



PLACE DE L'ÉGLISE

⇒ L'aménagement de la cour de l'école: Revêtement drainant, réalisation d'un préau et végétalisation.

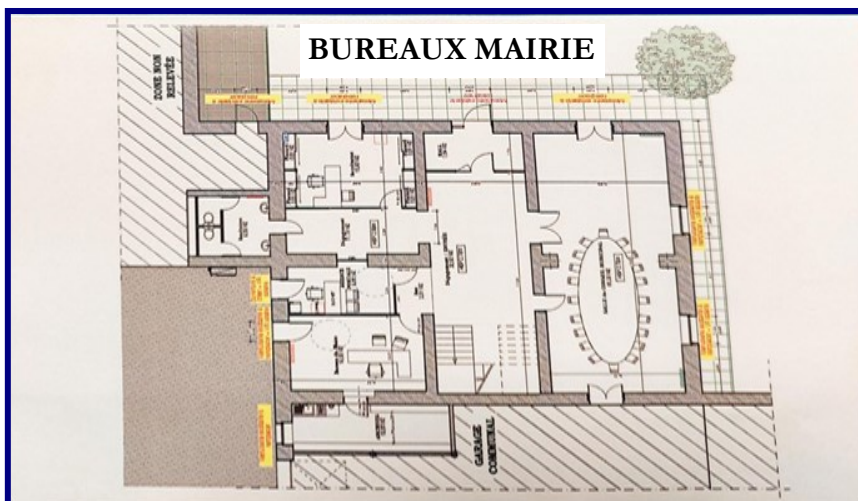
⇒ L'aménagement de la place du village, réalisation d'espaces verts, réfection du parvis et du parking.

⇒ L'aménagement des bureaux et des abords de la mairie.

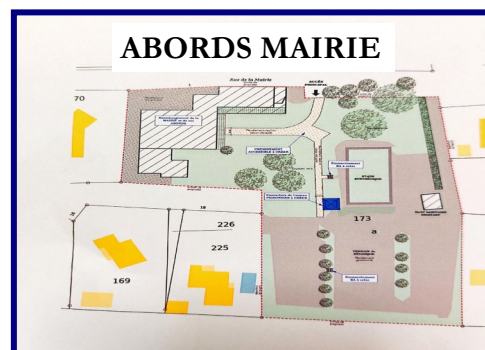
⇒ Remplacement des panneaux de basket et des gradins dans la salle des sports pour la mise en conformité de nos installations.



OMBRIÈRES PARKING



BUREAUX MAIRIE



ABORDS MAIRIE

LE COIN DES ASSOCIATIONS



LA BOÎTE À JOUER
« LES GUIGNOLOS »
 « c'est à qui le tour ? » de Hervé Fassy
 Représentations à SAMAZAN les vendredi 27
 et samedi 28 janvier.
 Réservations 05.53.20.60.77 ou 06.08.45.88.78



FNACA

Cérémonie du 19 mars 2023, rassemblement devant la salle culturelle à 18h, suivi d'un cortège jusqu'au monument aux morts.



CARNAVAL le 28 janvier à Montpouillan.

LOTO le 10 mars à Samazan.

LES JOYEUX BELOTEURS

CONCOURS

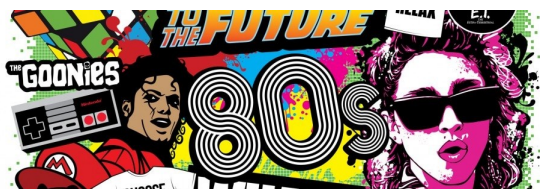
Le 20 janvier

Les 3 et 17 février

Les 3,17 et 31 mars



LA BOÎTE À JOUER



SAMEDI 25 MARS

Soirée ANNÉES 80

Apéro repas

Soirée animée par JANFI

LOTO DES CHASSEURS

Dimanche 29 janvier à 14h30



LA VOIE VERTE

Il s'est fait attendre, mais il est enfin là : le premier tronçon de la voie verte en Val de Garonne vient d'être inauguré, dans le froid, par les élus de l'agglomération. (L'inauguration du projet total est prévu pour l'été 2023)

En plein mois de décembre, ils ont enfourché leurs vélos pour arpenter la tout nouvelle piste qui relie désormais Montpouillan à Samazan, sur environ 6km. Elle vient se greffer aux tronçons existants sur le territoire des Coteaux et Landes de Gascogne, où la communauté de communes a d'ailleurs terminé sa part du projet. Les cyclistes pourront à leur tour arpenter cette voie et se promener en toute sécurité dès cet été.



Recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2023

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Il permet de fournir également des statistiques: âge, profession, moyens de transport utilisés, les logements... Les résultats sont essentiels et permettent de:

- ⇒ **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, commerces, logements...)
- ⇒ **Définir** le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- ⇒ **Déterminer** la participation de l'État au budget de notre commune en fonction de sa population d'où l'importance de répondre à cet acte civique **obligatoire**.

Les informations et les réponses aux questions sont confidentielles.



Comment ça se passe ?

Un courrier déposé dans votre boîte aux lettres et comportant vos identifiants vous permettra d'effectuer votre recensement en ligne sur le site

le-recensement-et-moi.fr

Se faire recenser en ligne est plus simple, plus rapide pour vous, plus économique pour la commune et plus éco-responsable.



**Le recensement de la population est gratuit.
Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.**

ÉTAT CIVIL

MARIAGES:

Baptiste PÉRIN et Laura FOUCAUD le 31 décembre

DÉCÈS:

Claude CAZEMAJOU le 21 novembre

Etienne Mirambeau le 25 novembre

Rolande LE GALLIC le 21 décembre